



GUIDE DE L'ÉTUDIANT

SOMMAIRE

Avant-propos, <i>Dr. Dalil Boubakeur</i>	3
Introduction, <i>Dr. Djelloul Seddiki</i>	6
Introduction, <i>Dr. Mohamed Fadhel Lafi</i>	9
Règlement intérieur	11
Programme de l'Institut al-Ghazâli :	31
1 ^{ère} année	37
2 ^{ème} année	51
3 ^{ème} année	63
4 ^{ème} année	75
Renseignements d'ordre général	87

Avant Propos

Monsieur le Recteur de la Grande Mosquée de Paris
Dr. Dalil BOUBAKEUR

Conformément aux principes qui ont guidé la fondation de la Mosquée de Paris en 1922, la part pédagogique de cette dernière se devait d'apparaître clairement dans les fonctions de l'Institut.

C'est pourquoi les premières activités d'enseignement du Coran et de la langue arabe ont dû évoluer dans le sens d'une formation théologique et juridique plus conforme aux programmes donnés dans les médersas du monde musulman.

La spécificité parisienne de la Mosquée de Paris et les évidentes aspirations religieuses des musulmans de France, aidés en cela par les différents ministères désireux de promouvoir de telles formations nous ont amenés, au moins depuis 1994, à mettre en place les structures pédagogiques capables de répondre à de tels besoins.

J'ai donc confié à mon collaborateur, Monsieur le Docteur Djelloul SEDDIKI, le soin de réunir une commission pédagogique et de mettre en œuvre différentes collaborations dans le double objectif d'une formation à la doctrine de l'Islam et d'un enseignement de civilisation ouvert aux musulmans ou non.

C'est dans cet esprit et dans cette volonté d'offrir à nos maîtres et à nos étudiants une vision authentique, mais aussi humaniste et tolérante, que nous avons agrégé à cet enseignement des personnalités

d'horizons divers, musulmans ou non, afin de coordonner nos activités avec d'autres instituts et d'autres confessions religieuses.

L'objectif est d'œuvrer utilement à la formation de cadres religieux si nécessaires à l'Islam de France, dans un état d'esprit universitaire et culturellement ouvert. La tradition sunnite de la majorité des musulmans de France y est intégralement enseignée et respectée, et nous faisons appel aux spécialistes (professeurs, imams, etc.) des sciences qui relèvent du projet de formation religieuse de nos futurs cadres.

Toute pédagogie digne de ce nom doit nécessairement intégrer dans une fusion sans confusion les données de l'information à des méthodes de formation appropriées ; n'en déplaise à tous ceux qui ont cru raisonnable de former des imams... seulement sur les bancs universitaires, nous avons toujours privilégié la formation dans la mosquée, au contact des autres religieux, à l'écoute des prônes et avant prônes et en ayant pour maître véritable l'imam de la mosquée qui sera pour l'élève un modèle identificateur.

La formation aux sciences de la religion doit être une permanente immersion dans le milieu religieux car elle va déterminer l'évolution personnelle de l'étudiant.

En cela, la Mosquée de Paris, avec son corps enseignant et religieux, propose un séminaire d'inter-formation aux sciences religieuses.

Pour l'aumônerie, dont le rôle social est considérable, la formation devra naturellement se compléter par un contact avec les hommes de terrain, étant donné la spécificité réglementée et contrôlée de l'engagement en milieux pénitencier et hospitalier.

Les programmes d'enseignement sont riches et variés, pour ne négliger aucun aspect législatif et doctrinal.

Au-delà de l'enseignement religieux traditionnel, l'Institut Musulman de la Mosquée de Paris ne pourrait négliger les perspectives

traditionnelles et d'avenir qu'offre l'initiation spirituelle de l'Islam, tout en sachant que le soufisme trouve aujourd'hui un regain d'intérêt tant chez les anciens que chez les jeunes.

Nous proposons donc, à côté des sciences traditionnelles, que certaines dynamiques de groupe puissent se constituer en cercles de réflexion autour des grands mystiques de l'Islam, dont les courants sont aujourd'hui fort appréciés en France. Un enseignement approprié du soufisme devra trouver sa place dans l'Institut.

Nous invitons les jeunes gens et les jeunes filles à saisir cette occasion de participer activement aux efforts de notre Institut, uniquement préoccupé de leur avenir, et s'inscrivant dans le rôle essentiel qu'assume la Mosquée de Paris.

Introduction

du directeur de l'Institut al-Ghazâli
Dr. Djelloul SEDDIKI

L'Institut al-Ghazâli représente, de par sa longue expérience scientifique, une institution efficiente pour l'enseignement des sciences islamiques en France qui se caractérise par la variété de son contenu et des méthodes appliquées, contenu, d'ailleurs, sans cesse revu et méthodes sans cesse renouvelées. Dans cet esprit, l'Institut al-Ghazâli présente de nouveau un changement afin de parvenir à la complémentarité souhaitée des domaines scientifiques essentiels – sciences coraniques, sciences du Hadîth, sciences de la 'aqida (doctrine), sciences du fiqh – et de la civilisation islamique, des sciences humaines et de la méthodologie ; ce qui va aider à la formation d'étudiants enracinés dans les sciences religieuses, maîtrisant la civilisation islamique, les sciences humaines et la méthodologie, et capables de les assimiler.

Par ailleurs, le programme est enrichi par un ensemble de matières principales ayant trait à la civilisation occidentale d'une façon générale portant sur les principes philosophiques, les facteurs sociaux, l'histoire de France, son substrat intellectuel et ses institutions en particulier.

Dans le programme, nous avons opté, en matière de méthode d'enseignement, pour le dialogue constructif au lieu de la méthode didactique traditionnelle et ce parallèlement au développement des méthodes de recherche ; nous avons cherché, par ailleurs, à agrandir la bibliothèque de l'Institut et à mettre à sa disposition les livres

essentiels et les ouvrages de référence, ainsi qu'à orienter les étudiants vers des recherches partielles durant les années d'études pour qu'ils soient bien préparés au travail de recherche de fin d'études.

De ce fait le programme a été mis en accord total avec les normes scientifiques en vigueur dans les universités et les établissements supérieurs français, et répond aux exigences des sciences islamiques des grandes universités islamiques.

Sur le plan des relations extérieures nous nous sommes efforcés de prendre contact avec plusieurs universités françaises comme la Sorbonne et d'autres. Un certain nombre d'accords ont été conclus:

- accords de partenariat avec l'université de Paris VIII
- accords de coopération avec l'institut du Monde arabe à Paris
- accords avec certaines universités algériennes comme l'université d'Alger, l'université de Constantine et l'université d'Adrar

Par ailleurs un accord avec le gouvernement tunisien, représenté par son ambassadeur à Paris, prévoit l'octroi à l'Institut de bourses d'études qui permettent aux étudiants de suivre un cycle d'études dans l'une des universités spécialisées. Il en est de même, en ce qui concerne le gouvernement libanais. D'autre part, l'université d'al-Azhar s'est montrée favorable au principe de coopération et ce lors de ma visite à son excellence le grand imâm à son bureau du Caire en 2005. L'attaché des affaires religieuses de l'ambassade d'Arabie Saoudite à Paris a marqué son intérêt à une telle coopération.

En présentant ces accords nous appelons tous les établissements supérieurs et les universités spécialisées à la coopération en vue de fournir aux mosquées des cadres et des imâms compétents, à même de remplir leurs fonctions, d'unifier les programmes, d'échanger les expériences, ce dans le but de servir la nouvelle génération qui a besoin d'être orientée et protégée contre le déviationnisme, le radicalisme, l'adhésion à des groupes et à des organismes suspects.

Pour terminer je tiens à remercier les membres du comité pédagogique, et le Professeur Habib CHAAR pour la révision de ce Guide et sa traduction en Français.

Nous demandons à DIEU de faire de cette initiative, le meilleur moyen d'aider à la formation et à la compétence.

Introduction

du comité pédagogique
Dr. Mohamed Fadhel LAFI

Le comité pédagogique de l'Institut al-Ghazâli de la Grande Mosquée de Paris a l'honneur de mettre à la disposition des étudiants, des professeurs et des institutions ce guide qui n'aurait pas vu le jour sans le concours de trois facteurs principaux, à savoir :

1. le soutien dont a bénéficié le comité pédagogique de la part de Monsieur le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, le Docteur Dalil BOUBAKEUR

2. le suivi de Monsieur le Directeur de l'Institut al-Ghazâli, le Docteur Djelloul SEDDIKI

3. la formation d'un comité pédagogique chargé d'accomplir ce travail qui a demandé de nombreuses réunions, consultations, et révisions

Ce guide comprend quatre parties :

1. Introductions présentant la philosophie et les buts de l'Institut
2. Règlement intérieur
3. Programme détaillé des quatre années d'études
4. Renseignements d'ordre général

Le comité pédagogique s'engage à poursuivre ses efforts en vue de développer le programme, de garantir des résultats positifs concernant la formation. A cette occasion, qu'il nous soit permis de remercier tous les consultants et les membres de l'administration qui ont participé à la réalisation de ce guide.





RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Personnel enseignant

L'Institut dispose d'un personnel enseignant spécialisé dans toutes les matières prévues au programme, recruté après examen de demandes présentées et remplissant les conditions requises suivantes :

a) Sont admis à enseigner à l'Institut les professeurs universitaires spécialisés dans les matières enseignées à l'Institut ; il est tenu compte dans leur recrutement, en plus de leur aptitude à l'enseignement, de leur sentiment religieux et de leur droiture.

b) Le candidat au poste d'enseignement doit présenter une demande ordinaire au nom du Président de l'Institut al-Ghazali et Recteur de l'Institut Musulman de la Mosquée de Paris " IMMP ", accompagnée des diplômes universitaires requis mentionnés dans le paragraphe ci-dessous. Une réponse écrite lui sera envoyée. L'Institut n'est pas tenu de retourner à l'intéressé le dossier déposé.

c) Le dossier de candidature au poste d'enseignement doit comporter les pièces suivantes :

1) Le diplôme du Doctorat dans l'une des spécialités suivantes : sciences islamiques, langue, science de l'éducation, sciences humaines, histoire et civilisation

2) Un curriculum vitae bien détaillé

3) Une copie des travaux scientifiques publiés dans des revues

4) Une copie de la carte d'identité ou de la carte de séjour

5) Une recommandation écrite de deux personnalités scientifiques connues

Les inscriptions

Première inscription administrative

Se présenter à la date indiquée – sur les pages web, le livret de l’Institut al-Ghazâli et les annonces aux tableaux d’affichage de l’Institut – muni des pièces suivantes :

- le dossier de première inscription avec les pièces demandées
- photocopie de votre diplôme du Baccalauréat
- une pièce d’identité : carte d’identité ou carte de séjour
- 2 photos d’identité avec nom et prénom inscrits au dos
- 3 enveloppes timbrées libellées à vos nom et adresse
- un chèque du montant des droits d’inscription.

Réinscription

Elle ne concerne que les étudiants qui ont déjà été inscrits à l’Institut al-Ghazâli. Ils recevront, par voie postale, un dossier de réinscription ainsi qu’une date de convocation à respecter impérativement.

Les auditeurs libres

Les auditeurs libres ne sont pas soumis à un examen. Par conséquent aucune attestation de module ou de diplôme ne leur sera délivrée. Seule une attestation d’assiduité pourra leur être adressée sur demande.

Conditions d’admission et d’inscription

L’étudiant inscrit à l’Institut al-Ghazâli de la Grande Mosquée de Paris jouit des mêmes droits que les étudiants inscrits dans les universités et les grandes écoles françaises.

Admission

Pour être admis à l’Institut al-Ghazâli l’intéressé doit remplir les conditions suivantes:

a) être titulaire du Baccalauréat authentifié par les autorités compétentes

b) passer un entretien scientifique avec la commission d'admission

c) s'engager à respecter le règlement intérieur de l'Institut

Inscription

L'intéressé qui remplit les conditions requises ci-dessus mentionnées peut s'inscrire à l'Institut al-Ghazâli ; il doit dans ce cas accomplir les formalités administratives nécessaires dans les délais impartis.

Frais d'études

Il est à noter que les frais d'études ne sont pas fixés définitivement. Ils peuvent évoluer d'une année sur l'autre : aussi est-il souhaitable que l'étudiant reprenne contact avec l'administration ou visite le site de l'Institut (service des inscriptions), en période d'inscription.

Possibilités d'annuler ou d'interrompre l'inscription

a) annulation de l'inscription

L'étudiant a la liberté de mettre fin à son inscription à l'Institut. Pour ce faire, il devra envoyer une demande écrite par lettre recommandée dans laquelle il exposera ses raisons, de façon détaillée. L'administration ne sera pas tenue d'y répondre. Cependant, en cas de réponse, celle-ci devra être adressée à l'étudiant dans un délai de 10 jours après réception de la demande.

b) Interruption de l'inscription

Pour des raisons de santé ou d'ordre scientifique, ou pour toute autre raison valable, l'étudiant peut suspendre son inscription pour l'année en cours et la renouveler l'année suivante. Cependant cette suspension doit intervenir avant le 15 novembre de chaque année. Toute demande dans ce sens parvenue au-delà de cette date sera considérée comme nulle.

Mesures pédagogiques

• L'étudiant qui met fin à son inscription à l'Institut peut obtenir un relevé complet des notes correspondant à la période passée à l'Institut, ainsi qu'un certificat d'admission pour l'année suivante.

• L'étudiant qui suspend son inscription à l'Institut n'est pas considéré comme redoublant, sa suspension provisoire n'aura aucune incidence d'ordre pédagogique.

Mesures financières

L'étudiant qui annule définitivement son inscription n'aura droit à aucun remboursement des frais d'inscription payés.

Mesures administratives

L'annulation ou l'interruption de l'inscription devra être effectuée selon les formalités administratives habituelles auprès du responsable de l'inscription. La demande sera examinée par le directeur de l'Institut.

Examens et contrôles des connaissances

I. Organisation des examens

L'organisation des examens et des contrôles relève du conseil pédagogique et ce en considération des institutions similaires et des règlements appliqués dans les universités françaises.

a) Participe aux examens tout étudiant qui remplit les conditions suivantes:

- 1) avoir effectué son inscription administrative et pédagogique
- 2) s'être conformé aux règlements de présence et d'absence
- 3) l'étudiant présent à l'examen doit présenter sa convocation personnelle et sa carte d'étudiant, conformes à sa carte d'identité

b) Nature des examens

Les examens sont annuels ; la notation est sur 20.

c) Contenu des examens

Les examens qu'ils soient trimestriels ou annuels portent sur les programmes établis.

d) Lieu des examens

Les examens ont lieu à l'Institut al-Ghazâli de la Grande Mosquée de Paris ou en tout autre lieu choisi par l'administration.

e) Différentes sortes de contrôles de connaissance

Il existe 3 sortes de contrôles:

1. Contrôles écrits: ils portent sur l'ensemble des matières étudiées et l'ensemble des programmes prévus, que le professeur ait achevé ou non le programme inscrit ; en effet, les études universitaires reposent sur des conférences, en classe, et de la recherche en bibliothèque. L'étudiant se doit ainsi d'élargir son champ d'investigation et de recherche des programmes inscrits dont il possède une copie.

2. Contrôles oraux: ils concernent le noble Coran et les matières déterminées par le conseil pédagogique.

3. La recherche: L'étudiant est assujetti à la préparation d'un mémoire pendant l'année sous la direction du professeur de la matière en question. Toutes les matières ont le même coefficient.

f) Interdiction de passer les examens

N'a pas le droit de passer les examens:

1) L'étudiant qui ne remplit pas les conditions mentionnées au paragraphe (a)

2) L'étudiant qui arrive à la salle d'examen 15 minutes après la distribution des sujets

3) L'étudiant pris en flagrant délit de fraude ; dans ce cas la copie et les preuves matérielles de la fraude lui seront retirées.

- le professeur qui surveille l'examen établira un rapport détaillé et le remettra, accompagné des preuves matérielles de la fraude, au directeur de l'Institut.

- L'étudiant sera convoqué et interrogé à ce sujet.

- L'étudiant sera considéré comme ayant échoué à l'épreuve ; il sera autorisé cependant à passer les autres épreuves de l'examen.

- En cas de récidive, même au cours d'une autre année du cursus, l'étudiant sera définitivement exclu de l'Institut et n'aura pas le droit de se réinscrire à l'Institut ou à une annexe de l'Institut, sur tout le territoire Français.

- L'étudiant exclu pour fraude aura le droit de demander un certificat détaillé des études poursuivies; ledit certificat mentionnera cependant, dans la rubrique observations: “ exclu pour fraude aux examens ”.

II. Conditions d'admission

Pour être admis à l'année suivante l'étudiant doit obtenir au moins 10/20 à l'examen ; le conseil des professeurs a toute latitude pour étudier certains cas présentés par la commission des examens, en vue d'un éventuel rattrapage.

A cet effet :

a) le rattrapage n'est pas un droit de l'étudiant mais une estimation du conseil des professeurs après consultation et accord du professeur de la matière intéressée

b) le rattrapage ne peut avoir lieu que pour une seule matière

c) l'étudiant doit avoir obtenu 09/20 au moins, dans la matière

III. Appréciations

Selon la note obtenue il est attribué à l'étudiant les mentions suivantes:

- passable

- bien
- très bien
- excellent

IV. Surveillance des examens

Le conseil pédagogique désigne une commission composée de professeurs et de membres de l'administration avec pour mission de veiller au bon déroulement des examens ; le directeur de l'Institut est en même temps le président de ladite commission ; les professeurs de l'Institut surveillent les examens et corrigent les épreuves.

V. Proclamation des résultats

- Les résultats sont proclamés deux semaines après la fin des épreuves
- Les résultats affichés doivent porter le cachet de l'Institut al-Ghazâli
- L'affichage des résultats se fait à l'Institut dans les endroits réservés à cet effet
- Les résultats sont envoyés aux étudiants par voie postale à leur adresse personnelle

VI. Demande d'une nouvelle correction

Tout étudiant a le droit de demander une nouvelle correction de sa copie dans le cas où il n'est pas convaincu de la note obtenue et ce conformément aux conditions suivantes:

- La demande doit être faite par écrit recommandé dans les 30 jours à partir de la date de la proclamation des résultats
- Elle doit être adressée au directeur de l'Institut ; l'étudiant doit exposer ses raisons de façon détaillée
- La nouvelle correction des copies sera à la charge de l'étudiant (voir les tarifs en vigueur)

VII. Conseil d'appel

Le conseil d'appel est scientifique. Il est chargé d'étudier les contestations présentées par les étudiants. Il est composé de :

- Monsieur le recteur de l'IMMP (ou son représentant)
- un spécialiste du droit administratif
- un représentant des professeurs
- un représentant des étudiants
- le directeur, ou son représentant

Considérations générales

L'administration veille à la discipline et exige de la part des étudiants une présence régulière aux cours et du sérieux dans leur travail. Elle prend tout autant en considération les grands efforts dont font preuve les étudiants qui ont veillé à étudier les sciences islamiques à partir des sources authentiques ; aussi invite-t-elle les professeurs à :

1. montrer une certaine souplesse à l'égard des étudiants et à faire de leur mieux pour transmettre leur amour des études islamiques
2. fournir tous les moyens de compréhension afin que l'Institut puisse accomplir sa mission.
3. orienter les étudiants vers ce qui leur est utile, leur montrer la nécessité du respect des valeurs, éviter les pertes de temps et inciter les étudiants à profiter de leur présence à l'intérieur de l'Institut.

Ainsi l'administration de l'Institut met à la disposition des étudiants une boîte à suggestions dans laquelle ils pourront déposer leurs propositions, et ce dans le cadre de l'intérêt général.

Le directeur de l'Institut et l'ensemble du personnel administratif sont à la disposition des étudiants; les audiences sont accordées si nécessaires.

Déroulement des cours et présence à l'Institut

a) Présence à l'intérieur de l'Institut

1) les étudiants doivent être présents à l'intérieur de l'Institut aux heures de cours ou chaque fois que la nécessité l'exige

2) seul est autorisé à se trouver à l'intérieur de l'Institut tout étudiant inscrit à l'Institut ou quiconque s'y trouve par nécessité pour des formalités administratives ou pour une demande de renseignements.

3) les étudiants ne doivent pas rester dans la cour de l'Institut pendant les heures d'études, et ce afin de ne pas gêner les cours.

4) l'étudiant qui a une heure creuse entre deux cours a le choix de quitter l'Institut ou d'aller à la bibliothèque

b) Déroulement des cours à l'intérieur des salles

1) Les salles sont destinées soit aux cours soit aux activités scientifiques ou culturelles prévues par l'administration ; ne sont autorisés à y entrer que les professeurs, les étudiants ou ceux qui ont reçu une autorisation de la part de l'administration.

2) Le professeur est le seul responsable en classe du déroulement des cours.

3) les étudiants sont tenus de suivre strictement les instructions organisant le déroulement des cours ; tout contrevenant aux règlements affichés assume les conséquences de ses actes.

4) Il est interdit à un étudiant d'introduire en salle de cours de la nourriture ou des boissons ; en effet un endroit est réservé à cette fin.

5) les étudiants doivent éteindre leurs téléphones portables qui ne peuvent être utilisés en aucune manière dans les classes; de même il n'est permis à aucun étudiant d'interrompre le cours et de sortir de

classe pour recevoir un appel téléphonique. Tout contrevenant est sanctionné par l'administration après trois avertissements.

6) Il est interdit d'introduire en classe un appareil qui n'a pas de rapport avec le cours ; celui qui en posséderait devra le déposer auprès du responsable administratif; il devra le récupérer après le cours.

7) Il est interdit d'enregistrer les conférences données par le professeur en classe, sauf si l'étudiant y a été autorisé par l'administration et ce pour des raisons valables.

c) Retard

La présence est obligatoire pour les étudiants réguliers ; l'absence n'est permise que pour des raisons valables. Pour le bon déroulement des cours, par respect envers les professeurs et les étudiants et pour ne pas gêner la classe, le retard est soumis aux conditions suivantes :

- retard d'un quart d'heure : il est permis, en ce cas, à l'étudiant d'entrer en classe et de suivre le cours

- retard de plus d'un quart d'heure: il n'est pas permis à l'étudiant d'entrer en classe ; il doit attendre le cours suivant

d) NOTA BENE

Afin que les cours se déroulent normalement et dans une atmosphère saine l'administration recommande de suivre les instructions suivantes :

Dans la classe on ne doit aborder que ce qui est inscrit au programme ; l'élargissement au cours de la discussion ne doit pas porter atteinte à l'essence du cours ; tout sujet qui n'a aucune relation avec le cours sera abordé après la conférence et dans le lieu qui lui est réservé.

La classe est un lieu destiné à l'acquisition du savoir et des connaissances non à l'activité politique ou à toute autre activité qui n'a pas de relation avec le programme.

e) Le registre d'appel

a - il comporte les noms des étudiants ; l'appel est effectué à chaque début de cours

b - il comprend 16 pages ; chaque page comporte un nombre de colonnes correspondant au nombre de cours par jour et ce pour un mois

c - Il permet de contrôler la présence des étudiants

d - Il est déposé au bureau du préposé ; un étudiant à chaque cours est chargé de le retirer et de le déposer à la fin du cours

Sanctions et exclusion

Cette dernière mesure est considérée comme exceptionnelle et n'est appliquée qu'après plusieurs observations et avertissements.

Sanctions: elles sont de deux sortes:

- le blâme ; il est adressé à l'intéressé par le responsable administratif

- l'interdiction de participer aux examens en cas de fraude ou de non respect des règlements administratifs mentionnés dans le règlement intérieur.

L'exclusion: elle est prononcée à l'encontre de l'étudiant en cas de :

- récidive de fraude

- agression d'un membre de l'administration, du personnel enseignant ou d'un autre étudiant

- activité qui va à l'encontre du règlement intérieur de l'Institut al-Ghazâli.

Coopération scientifique et relations extérieures

L'Institut vise à élargir le champ de ses relations avec les établissements similaires dans le but d'avoir des contacts scientifiques et intellectuels, de tirer profit des expériences des autres au niveau des programmes et des méthodes, d'arriver à la reconnaissance mutuelle des diplômes délivrés, de conclure des accords de coopération avec ces établissements scientifiques en France et à l'étranger.

Activités intellectuelles et culturelles

L'Institut organise des activités intellectuelles et culturelles auxquelles participent les professeurs, les étudiants et leurs familles, ainsi que les invités, et ce dans le but d'animer la vie intellectuelle à l'Institut et d'assurer la participation des étudiants.

a) Publication scientifique

Elle s'intéresse aux études spécialisées dans la recherche en matière de doctrine, de Fiqh, ce pour répondre aux exigences de l'époque et aux questions en matière de Fiqh posées actuellement en Europe.

b) Conférences

Y participent les professeurs de l'Institut ; y sont invités les savants, les intellectuels dans les différentes spécialités et appartenant

aux différentes religions et ce dans le cadre d'un dialogue civilisationnel sérieux, bien établi et porteur.

c) Revue de l'Institut

Elle s'intéresse aux affaires scientifiques, administratives et culturelles de l'Institut ; elle est considérée comme un moyen de faire connaître l'Institut, et d'établir des relations avec des chercheurs et des établissements homologues.

d) Stages intensifs

Durée de 7 à 10 jours ; des professeurs spécialisés y donnent des conférences concernant différentes matières de sciences islamiques qui permettent aux imâms de renforcer leur formation et d'être aptes à accomplir leurs missions.

e) Voyages et visites

L'Institut organise des voyages à l'étranger (essentiellement vers les Lieux Saints et dans les pays arabes et musulmans afin de faire découvrir aux visiteurs l'essence de la civilisation arabo-musulmane, le patrimoine architectural et artistique, les musées, les institutions scientifiques anciennes et modernes) ; il organise de même des voyages dans différents pays d'Europe dans le but d'établir un échange de visites et des relations bilatérales avec des instituts homologues.

f) Journée des nouveaux étudiants

L'Institut y reçoit les nouveaux étudiants et leur fait connaître leurs condisciples, le cadre administratif et les enseignants.

g) Journées portes ouvertes

Elles permettent de faire connaître l'Institut et les activités culturelles qu'il organise.

Organes annexes de l'Institut

Il existe au sein de l'Institut plusieurs organes scientifiques et d'étudiants qui sont au service de la mission pour laquelle a été créé l'Institut ; parmi ces organes il y a lieu de citer :

a) Le comité d'études et de recherche

il s'occupe de la recherche et des études, des échanges de renseignements avec d'autres établissements similaires, de l'organisation des conférences, des rencontres ; il comprend parmi ses membres des professeurs et des étudiants ; il relève directement du directeur de l'Institut

b) Le comité de traduction

Organe chargé de la traduction d'ouvrages anciens appartenant au patrimoine islamique et d'ouvrages récents et ce en vue de servir la culture musulmane et de fournir des ouvrages spécifiques aux francophones ; ce comité compte parmi ses membres une élite de traducteurs en matière de droit qui possèdent de l'expérience et une culture excellente en matière de sciences islamiques.

c) Comité des anciens de l'Institut

Les anciens de l'Institut constituent un important capital dont il convient de tirer profit pour mieux faire connaître l'Institut.

d) Comité des activités culturelles

Son but : la participation positive des étudiants à l'ensemble des activités culturelles et de loisirs de l'Institut, l'organisation de soirées culturelles, de voyages à l'intérieur et à l'extérieur de la France.

Dates importantes

- 1) Retrait des dossiers d'inscription: Mai, Juin
- 2) Début des inscriptions: du 15 juin au 10 septembre
- 3) Renouvellement de l'inscription: début septembre
- 4) Fin des inscriptions: 10 septembre
- 5) Début de l'année scolaire: 15 septembre
- 6) Vacances officielles: voir calendrier
- 7) Examens: dernière semaine de juin
- 8) Session de rattrapage: première semaine de septembre

Le conseil pédagogique

- PRÉSIDENT:

Dr : Dalil BOUBAKEUR

Recteur de la Grande Mosquée de Paris

- LES STATUTS DU CONSEIL PÉDAGOGIQUE:

Art I – le Conseil pédagogique de l’Institut al-Gazali est composé comme suit:

- le Recteur de l’Institut Musulman de la Mosquée de Paris
- le Directeur de l’Institut al-Gazali
- le représentant du comité pédagogique
- le représentant du conseil des examens
- le représentant du conseil des professeurs
- le représentant du conseil d’études

Le conseil pédagogique peut inviter à une réunion toute personne dont la compétence serait utile à ses travaux.

Art II – le conseil pédagogique de l’Institut al-Ghazali est en charge des grandes orientations de l’institut. Il est responsable du respect du cahier des charges à l’égard des autorités de l’Etat. Il émet des avis et recommandations, notamment sur:

- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherches de l’institut al-Ghazali,

- les projets de créations et de modification des programmes,
- les programmes d'échange et de coopération scientifiques nationaux et internationaux,
- les bilans de formation et de recherche de l'institut al-Ghazali
- la coopération avec les divers secteurs d'enseignement universitaire et spécifique religieux,
- les programmes de manifestations scientifiques de l'institut al-Ghazali,
- les actions de valorisation des résultats de l'enseignement,
- les bilans et projets d'acquisition de la documentation scientifique.

Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui serait soumise par son président.

Art III – le conseil pédagogique se réunit six fois par an en assemblée ordinaire. Il peut se réunir en assemblée extraordinaire sur décision du Président, ou sur demande de 2/3 des autres membres.





**PROGRAMME
DE L'INSTITUT AL-GHAZÂLI**



1^{ère} Année

Matières	Nbre d'heures hebdomadaires	Livres inscrits au programme
Mémorisation et psalmodie du Coran	1	(Ibn Bar), Lecture de Warsh
Sciences du Coran	2	'Ulûm al-Qur'ân: Noureddine 'Iter
Sciences du Hadîth	2	'Ulûm al-Hadîth wa mustalahuhu: Subhi Sâlah
Doctrine islamique I	2	al-'Aqîda al-islâmiyya wa ususuha: Abderrahmân Hassan Habannaka al-Maydâni
Sciences des pratiques culturelles	2	al-fiqh al-mâlîki wa adillatuhu: al-Habib ibn Achour
La vie du Prophète	2	al-Rahîq al-mahtum : Safiy ar-Rahmân al-Mobârkafourî
Culture musulmane	1	cf. notes du professeur
Civilisation et Histoire musulmanes	1	al-târîkh al-islâmi: Mahmûd chaker al-hadâra al-islâmiyya: Abderrahmân Hassan Habannaka al-Maydâni
Imâmat pratique	1	Cours pratiques avec le professeur
Aumônerie	1	cf. notes du professeur
Langue arabe (règles)	2	al-nahw al-wâdih: Ali al-Jârim et Mustapha Amîn
Langue française	2	cf. notes du professeur
Travaux de bibliothèque	1	Cours pratiques avec le professeur

2^{ème} Année

Matières	Nbre d'heures hebdomadaires	Livres inscrits au programme
Mémorisation et psalmodie du Coran	1	(Ibn Bar), Lecture de Warsh
Exégèse du Coran	2	at-tafsîr al-mounir: Wahbat a-zuhayli
Hadîth analytique	2	Hadîths extraits du Muwatta' de l'Imâm Mâlik
Doctrines islamiques II	2	Kubra al-yaqîniyyât al-kawniyya: Mohammad Said Ramadhan al-Bouti
Jurisprudence de la famille	2	Mudawwanat al-fiqh al-mâliki : Abderrahman al-sâdek al-Gheryani
Fondements de la jurisprudence	2	Usûl al-fiqh: Abdelwahab Khallâf
Etude analytique de la vie du Prophète	1	Fiqh as-Sîra: Mohammad Said Ramadhan al-Booti
Etude de la prédication (Da'wa)	1 semestrielle	Fiqh al-Da'wa : Abdullah Ulwân
La logique	1 semestrielle	'Ilm al-Mantiq : Abdel'âl al-Sa'îdi
Imâmât pratique	1	Cours pratiques avec le professeur
Aumônerie	1	cf. notes du professeur
Langue arabe (rhétorique)	2	'Ulûm al-balâgha: Ahmed Mustapha al-Marâghi
Langue française	2	cf. notes du professeur
Travaux de bibliothèque	1	Cours pratiques avec le professeur

3^{ème} Année

Matières	Nbre d'heures hebdomadaires	Livres inscrits au programme
Mémorisation et psalmodie du Coran	1	(Ibn Bar), Lecture de Warsh
Exégèse du Coran	2	al-Tahrîr wa-t-Tanwîr : Muhammed at-Tâhir ben Achour
Versets juridiques	2	Tafsîr âyât al-ahkâm: Mohammed Ali al-Sâbûni
Hadîths juridiques	2	Fiqh al-Hadîth: Noureddine 'Itr
Jurisprudence des transactions	2	al-Fiqh al-mâlîki wa adillatuh: Habib ben Achour
Fondements de la jurisprudence (Fiqh) et finalité de la Chari'a	2	- Usûl al-Fiqh al-Islâmi : Wahbat al-Zuhayli - Maqâsid al-Charî'a : Muhammad Tahir Ibn Achour
Histoire des écoles de jurisprudence	1	Târîkh al-Tachrî' al-Islâmi : Abdelkarim Zaydân
Les courants de la pensée islamique	1	Târîkh al-madâhib al-Islâmiya : Mohammed abou Zahra
Imâmat et art oratoire	1	al-Khatâba wa I'dâd al-khatîb: Abdeljalil Chalabi
Philosophie occidentale	2	Cf. notes du professeur
Traduction	2	Cf. notes du professeur
Méthodes de recherche	1	Al-Jadîd fi kitâbat al-bouhouth al- 'ilmiya wa ar-Rasâil al-Jami'iyya : Mohamed Fadhel LAFI
Travaux de bibliothèque	1	Cf. notes du professeur

4^{ème} Année

Matières	Nbre d'heures hebdomadaires	Livres inscrits au programme
Mémorisation et psalmodie du Coran	1	(Ibn Bar), Lecture de Warsh
Jurisprudence comparée	2	Bidâyat al-mujtahid wa nihâyat al-muqtasid : Ibn Rushd
Droit de succession	2	Al-mawârîth fi al-Charî'a al-Islâmiyya: Mohammed Ali al-Sâbûni
Jurisprudence des priorités	1	Cf. notes du professeur
Histoire des religions	2	Mukaddima manhajîyya fi ta' rîkh al-adyân al-muqârana : Mohamed Fadhel LAFI
Le soufisme	1	Cf. notes du professeur
Imâmat et art oratoire	2	al-Khatâba wa l'dâd al-khatîb: Abdeljalil Chalabi
Sciences humaines :		
- Psychologie sociale,	1	
- Communauté Européenne,	1	Cf. notes du professeur
- Les institutions françaises.	1	
Traduction	2	Cf. notes du professeur
Séminaire	2	
Mémoire de fin d'études	2	

1^{ère} Année

Matières inscrites au programme

Mémorisation et psalmodie du Coran

Sciences du Coran

Sciences du Hadîth

Doctrines islamiques -I-

Sciences des pratiques culturelles

La vie du Prophète

Culture musulmane

Civilisation et histoire musulmanes

Imâmât pratique

Aumônerie

Langue arabe (règles)

Langue française

Travaux de bibliothèque

Mémorisation et psalmodie du Coran

Cette matière a pour but de permettre, grâce à l'acquisition de règles théoriques, une mémorisation et une récitation parfaites du Coran considéré comme la Référence première en matière de dogme.

1) **La mémorisation**: elle concerne la première partie de la sourate “ al Baqara ”

2) **Le Tajwîd** (parfaite diction du texte sacré) :

- Les points d'articulation des consonnes
- Classement des consonnes
- Al-Tarqîq
- Les “ râ ”
- Les “ lâm ”
- Le “ d ” et le “ z ”

Livre inscrit au programme

- Livre d'Ibn Bar

Sciences du Coran

Le programme comprend l'étude des sciences du Coran; il est question de la révélation du Coran, son histoire, sa recension, sa récitation... Il vise à fournir à l'étudiant une somme de connaissances coraniques nécessaires qui lui permettent de le comprendre, de l'expliquer et de saisir ses buts, comme à lui apprendre à établir des relations entre le Coran, l'univers et la vie, et à utiliser les dictionnaires coraniques.

- 1) Définition des sciences du Coran
- 2) La révélation : sens, réception et divisions
- 3) Recension du Coran ; classement de ses sourates

- 4) L'art de copier le Coran
- 5) Les sourates mekkoises et les sourates médinoises
- 6) Sourate et verset
- 7) Science du “ Gharīb al-Qur’ân ”
- 8) Récits du noble Coran
- 9) Paraboles du noble Coran
- 10) Serments du noble Coran
- 11) Traduction du sens du noble Coran

Livre inscrit au Programme

- ‘Ulûm al-Qur’ân: Noureddine ‘Itar

Références annexes

- Al-Burhan fî ‘ulûm al-Qur’ân : Badr al-dîn al-Zarkashî

- Al-itqân fî ‘ulûm al-Qur’ân: Jalal al-Dîn al-Suyûtî

- Manâhil al ‘irfân fî ‘ulûm al-Qur’ân : Muhammad ‘Abd al‘azîm al-Zurqânî

- ‘Ulûm al-Qur’ân: ‘Adnân zurzûr

Sciences du Hadith

Le programme vise à faire connaître à l'étudiant la nature des sciences du Hadith, l'objet, le but du Hadith et son importance en Islam ; la connaissance des sciences du Hadith lui permet d'étudier les chaînes de garants et les contenus des hadiths ; elle lui apprend comment concilier les hadiths qui s'opposent en apparence, comment interpréter les hadiths qui font problème, ce qui va l'amener à accepter le principe qui considère le Hadith comme une référence fondamentale en matière de religion après le Coran.

1 - Définition du Hadith du Prophète

2 - La Sunna (Tradition) : sa place en matière de législation

3 - Sciences du Hadith du point de vue de la riwâya

- La *riwâya* chez les nations et en Islam

- Soins apportés au Hadîth par le Prophète ainsi que ses compagnons au niveau de la réception et de la transmission

- Divisions et sortes de hadîths

- Réception et transmission du Hadîth

- Tadwîn du Hadith (recension)

- Les plus importants livres de (riwâyat) transmission de hadîths : al-Muwatta', le Musnad d'Ibn Hanbal et les 6 livres

4 - Sciences du Hadith du point de vue de la dirâya:

- Importance et histoire

- Les sciences du Hadith les plus importantes: l'étude des biographies, al-jarh wa t-tâ'dîl, 'ilal al-hadîth, Muhtalaf al-Hadîth, Mushkil al-Hadîth, Gharîb al-Hadîth, Asbâb wurûd al-Hadith

- Abrogeant et abrogé en matière de Hadith

Livre inscrit au programme

- 'Ulûm al Hadîth wa mustalahuhu: Subhi Sâlah

Références annexes

- Al-Bâ'it al-Haṭîṭ: Ibn Kaṭîr

- Muqaddima d'Ibn Salah al-Shahrazûrî

- Usûl al-Hadîth; 'ulûmuhu wamustalahuhu : Muhammad 'ajjâj al-Hatîb

- Mustalah al Hadith wa rijâluhu: Hasan Muhammad maqbûli al ahdal

- Mabâhith fi 'ulûm al Hadîth: Mannâ' al Qattân

- as-sahâba wa juhûduhum fî khidmat al-Hadîth an-Nabawi: al-sayyid Muhammad Nouh

- Buhuth fî târîkh al-Sunna : Akram Diyâ' al-'amrî

Doctrine islamique

Ce programme prend soin de présenter une explication argumentée des fondements de la foi par référence au Coran et à la Sunna, soutenue par ailleurs par des preuves rationnelles et établissant les limites qui séparent la religion en tant que révélation divine impeccable et la pensée religieuse en tant qu'effort humain relatif quant à ses résultats.

1- Introduction :

- Doctrine ('aqîda) et science de la 'aqîda.
- Méthode du Coran dans la présentation de la 'aqîda.
- Existence physique et existence métaphysique : preuves
- Théorie de la connaissance en Islam

2- Piliers de la foi

- Croire en Dieu
- Croire en ses Prophètes

Livre inscrit au programme

- Al-'Aqîda al-islâmiyya wa ususuha : Abderrahman Hasan Habannaka al-Maydâni

Références annexes

- Sharh al 'Aqîda al-Tahâwiyya : Ibn Abi al-'Izz al-Hanafi
- al-Ibâna 'an usûl ad-Diyâna: abû l-Hasan al-Ash'ari
- al-Tawhîd: abû Mansûr al-Mâturidi

- Luma' al-adilla fi qawâ'id al-'aqâ'id: Imâm al-haramayn al-Juwayni

- Kubrâ al-yaqîniyyât al-kawniyya: Muhammad Saïd Ramadhan al-Bouti

- al-'Aqîda al-islâmiyya: Kamal Muhammad 'Isâ

- Qissat al Imân bayna al-Dîn wa-l-'Ilm wa-l-Falsafa: Nadîm al-Jisr

Science des pratiques culturelles ('Ibâdât)

Le programme vise à faire connaître à l'étudiant les dispositions juridiques relatives aux ibâdât tout en établissant le lien entre l'effort (ijtihâd) des Anciens et les efforts des contemporains afin d'amener l'intéressé à être capable de comprendre ces dispositions (ahkâm) en elles-mêmes et de lier les idées en matière de Fiqh à leurs fondements juridiques.

Introduction

- Présentation du Fiqh islamique

- Sens de la 'ibâda (pratique culturelle)

1) La Purification

2) La Prière

3) Le Jeûne

4) L'aumône légale (zakât)

5) Le Pèlerinage et le petit pèlerinage ('umra)

Livre inscrit au programme

- al-fiqh al-mâlîki wa adillatuhu: al-Habib ibn Achour

Références annexes

- ar-Risâlat: Ibn Abi Zayd al-Qayrawâni

- Bidâyat al-mujtahid wa nihâyat al-muqtasid: Ibn Rushd
- Al-Qawânîn al-fiqhiyya : Ibn Juzay
- Ahkâm al'ibâdât: Kamâl Mûsa

La vie du Prophète

Le programme vise à présenter les différentes étapes de la Sîra, de la naissance du Prophète, Bénédiction et Paix sur lui, jusqu'à sa mort avec une analyse de ses événements pour tirer les enseignements et faire connaître les positions du Prophète concernant les choses de la vie et ce en vue de les suivre.

Introduction

- La Sîra : sens étymologique et sens technique
- Sources de la Sîra du Prophète
- Importance de l'étude de la Sîra du Prophète
- 1) Le nasab (lignage) du Prophète
- 2) Les différentes étapes de la Prédication du Prophète à la Mecque
- 3) La Hijra du Prophète (migration)
- 4) Les fondements de la société Médinoise (Document concernant la cohabitation sociale)
- 5) Badr et Uhud : événements et enseignements tirés
- 6) La prise de la Mecque : ère nouvelle de l'Islam
- 7) Envoi de délégations aux chefs et aux rois
- 8) Événements après la prise de la Mecque

Livre inscrit au programme

- al-Rahîq al-makhtûm: Safiy ar-Rahmân al-Mubârkafulî

Références annexes

- La Sîra d'Ibn Hishâm
- Zâd al Ma'âd: Ibn Qayyim al-Jawziyya
- La Sîra du prophète: Abu l-Hasan al-Nadawi
- Dirâsa fi s-Sîra: 'Imad al-Dîn Khalil
- Khâtam al-Nabîyyin: Muhammad abû Zahra
- al-Sîra al-Nabawiyya as-sahîha: Akram diyâ al'Amri

Culture Musulmane

Le programme présente les grands concepts de l'Islam ; ses principes et ses buts en vue de former la personnalité islamique de l'étudiant et de le doter de critères qui lui permettent d'apprécier les idées, les attitudes et les événements et d'affronter les défis.

- 1) La notion de culture
- 2) La culture musulmane
- 3) Caractéristiques de la culture musulmane
- 4) L'unité de la culture musulmane
 - A - l'unité de la pensée
 - B - l'unité au niveau de la morale
- 5) La culture universelle et la mondialisation
- 6) La science en Islam
- 7) Le travail en Islam
- 8) La femme en Islam
- 9) Le régime politique en Islam
- 10) La solidarité sociale en Islam
- 11) Le système économique en Islam

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Références annexes

- al-Madkhal ila t-Taqâfa al-Islamîyya: Muhammad Rachâd Salîm

- al-Siyâsa al-Shar'îyya: Abdelwahhab Khallâf

- Fi n-Nizâm al-siyâsi li d-Dawla al-Islamiyya: Muhammad Salim al-Awwa

- Mushkilat al-Thaqâfa: Mâlik b.Nabi

- al-Khasâ'is al-'âmma li-l-Islâm: Yûsuf al-Qaradâwi

- Usûl al-nizâm al-ijtimâ'i fi l-Islâm: Muhammad Tahir ben 'Achour

Civilisation et Histoire musulmanes

Le programme présente les fondements et les caractéristiques de la civilisation musulmane ; il vise à donner à l'étudiant les moyens d'en comprendre d'une façon approfondie l'esprit, les lois, et les buts ; de même il a pour objet de présenter et d'analyser les événements historiques islamiques, d'en dégager les traits généraux et leurs significations profondes, s'écartant ainsi d'une vision événementielle ce qui va permettre à l'étudiant de comprendre l'histoire musulmane, de corriger certaines conceptions qui s'y rapportent et de montrer le rôle de la civilisation musulmane au service de l'humanité.

1) La civilisation, ses rapports avec la culture

2) Aperçu sur les civilisations: place de la civilisation musulmane parmi elles

3) Importance de l'étude de l'histoire et de la civilisation musulmanes

- 4) Méthode utilisée pour écrire l’histoire musulmane et étudier la civilisation musulmane
- 5) Principaux événements de l’histoire musulmane
- 6) Les fondements de la civilisation musulmane
- 7) Les institutions musulmanes:
 - a) Les institutions politiques et sociales
 - b) Les institutions administratives et économiques
 - c) Les institutions judiciaires
 - d) Les arts musulmans
 - e) Les institutions d’enseignement et de médecine
 - f) Le waqf (legs pieux) : son rôle dans l’animation de l’activité scientifique et intellectuelle
- 8) Valeurs civilisationnelles dans la “ mission ” de l’Islam
- 9) Conditions de la science de la civilisation musulmane et redressement

Livres inscrits au programme

- L’histoire musulmane : Mahmûd Chaker
- Al-Hadâra l-islamiyya : Abdelrahmane Hasan Hanbannak al-maydâni

Références annexes

- Les Sihâh: (les livres de hadîths authentiques)
- al-Kâmil fi-t-târîkh: Ibn al’Athâr
- Tâ’rîkh al-rusul wa-l mulûk: Tabari
- Muqaddima: Ibn Khaldûn
- Insâniyat al-Islâm : Marcel Poisart
- Duha l’Islâm : Ahmad Amîn

- Muqaddimâ fi fahm al hadâra l-Islamiyya : Muhammad ‘ali Danâwi

- Al-Da‘wa ila l’Islam : Sir Thomas Arnold

- Tâ’rîkh al-Islâm al-Siyâsi wa d-dîni wa-t-ṭaqâfi wa-l ijtimâ’i: Hasan Ibrâhim Hasan

- Majmû‘at al-wathâ’iq as-siyâsiyya li-l’ahd al-nabawi wa-l khilâfa al-râshida : Muhammad Hamidullah

- Hawla I‘âdat kitâbat al-ta’rîkh al-islâmi : Imad al-dîn Khalîl

- Dirâsât fi târîkh al ‘ulûm ‘inda al‘Arab : Hikmat Najib Abderrahman

- Al-Qiyam al-Hadâriyya fi risâlat al-Islâm : Muhammad Fathi ‘uthmân

- Al‘imâra fi sadr al-Islâm : Kamal al-Din Sâmih

Imâmat pratique

Etudes pratiques en matière d’imâmat et d’art oratoire.

Aumônerie

L’aumônerie est un champ d’investigation vaste et diversifié qui reste néanmoins nouveau dans l’étymologie classique de l’enseignement religieux musulman. Nonobstant les difficultés évidentes que représente son champ d’action, il serait intéressant d’attirer l’attention de l’étudiant sur les matières dites psychologique, sociologique et la matière de droit d’une manière générale.

I) Fonctionnement de l’administration pénitentiaire

1. Rôle de la prison
2. Différents types d’établissement

II) Personnels et Intervenants

1. personnel de direction
2. personnel de surveillance
3. personnel d'insertion et de probation
4. la formation professionnelle
5. personnel administratif et technique
6. enseignement de formation

III) La vie quotidienne en milieu carcéral

1. le greffe
2. les premiers contacts
3. l'emploi du temps
4. la vie en cellule
5. les repas
6. la cantine
7. l'hygiène et la santé
8. le contact avec l'extérieur
9. le sport
10. la bibliothèque
11. le travail
12. pratique du culte

IV) Procédure du code pénal

Annexe 1 :

1) Interdiction applicable à l'ensemble des personnes intervenantes et contact avec les populations pénales.

2) Les personnes auxquelles s'appliquent les interdictions et les peines en cas d'inobservation.

3) Les interdictions

4) Peines prévues par le code pénal (Art 435-35. Art 434-33)

5) Avis et rapport donnés aux autorités administratives et judiciaires en cas d'infraction

Annexe 2

- Extraits du code de procédure pénale et du code pénal
- Lexique de quelques termes techniques et juridiques
- Les mineurs
- Quotidien des arrivants
- Travaux d'atelier de groupes
- Conférences
- Prêche du vendredi

Annexe 3

Organisation et organigramme du ministère

- De la justice
- Du tribunal
- Juridiction du 1^{er} degré 2^{ème} degré

Annexe 4

- Les 5 piliers de l'Islam
- Travaux d'atelier de groupes et mise en pratique :
 - a) conférences
 - b) prêche du vendredi

Animations de ces travaux par les élèves.

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur.

Langue arabe

Le programme vise à enseigner à l'étudiant les règles de la langue arabe afin qu'il puisse s'exprimer et écrire correctement, savoir réciter et comprendre le Coran, tirer profit des livres du patrimoine islamique. Le programme lie ainsi les dimensions linguistique et doctrinale.

1. Syntaxe

Le sujet, le sujet apparent du verbe passif, l'inchoatif et l'attribut, le " nom " de kâna et autres verbes de la " même famille ", le " nom " de kâda, l'attribut de " 'inna " et de " lâ " particule de la négation absolue.

2. Morphologie

- Le verbe : l'accompli, l'inaccompli, l'impératif ; verbe passif " nu ", formes dérivées du verbe, verbes sains, défectueux ; l'actif et le passif ; verbes transitifs et intransitifs ; conjugaison de verbes irréguliers

- " le nom " : le participe actif, le participe passif ; les noms de temps et de lieu ; nom d'instrument, l'annexion de qualification, le (masdar).

Livre inscrit au programme

- Al-Nahw al-wâdih fî qawâ'id al-lugha al-'arabiyya : Ali al-Jarim et Mustapha Amîn

Langue Française

Le programme vise à renforcer, enrichir la langue de l'étudiant et à lui permettre d'acquérir une somme de termes juridiques en rapport avec différentes sciences islamiques.

Travaux de bibliothèque

- Comment initier l'étudiant à mieux pénétrer le monde du livre, dans sa plus grande diversité.

- Préparer l'étudiant aux travaux d'investigations, avec l'aide d'un enseignant spécialisé.

- Mettre en pratique son savoir dans le domaine de la recherche et de la méthodologie.

2^{ème} Année

Matières inscrites au programme

Mémorisation et psalmodie du Coran

Exégèse du Coran

Hadith analytique

Doctrines islamiques – II –

Jurisprudence de la Famille

Fondements de la jurisprudence

Etude analytique de la vie du Prophète

Etude de la prédication (Da'wa)

La logique

Imâmât pratique

Aumônerie

Langue arabe (rhétorique)

Langue française

Travaux de bibliothèque

Mémorisation et psalmodie du Coran

La matière a pour but de permettre, grâce à l'acquisition de règles théoriques, une mémorisation et une récitation parfaites du Coran considéré comme la Référence première en matière de dogme.

1. La mémorisation : elle concerne le reste de la sourate “ al-Baqara ”

2. Le tajwîd (parfaite diction du texte sacré)

- Règles concernant la consonne “ n ” quiescente et le tanwîn
- Règle concernant la consonne “ m ” quiescente
- Tafkhîm et Tarqîq (emphasis et inclinaison)
- Al-waqf et al-ibtidâ (pause et reprise)
- Règles concernant al-mudûd (l'allongement vocalique)
- Al-qalqala
- La consonne “ l ” non assimilée et assimilée

Livre inscrit au programme:

- Livre d'Ibn Bar

Exégèse du Coran

Le programme vise à rapprocher les sens du Coran de l'étudiant, à lui permettre l'accès à la méthodologie scientifique en matière d'exégèse, à l'habituer à établir le lien entre le texte coranique et la réalité civilisationnelle, à lui faire connaître les figures de rhétorique qui s'y trouvent, ainsi que les preuves rationnelles ; ce qui le rend apte à l'expliquer.

Commentaire de la partie concernant la sourate “ ‘amma ”

Livre inscrit au programme

- al-Tafsir al-mounir: Wahbat az-Zouhayli

Références annexes

- Tafsîr b. Kathir ; Tafsîr al-Qurtubi, Tafsîr b.Achour

- Aysar at-Tafâsîr : Abû Bakr Jâbir al-jazâ'iri

- Kayfa nata'âmal mâ'a l-Qur'ân : Muhammad al-Ghazâli

Hadith analytique

Le programme vise à présenter des hadiths se rapportant à la science et à l'apprentissage et d'autres concernant les "guerres intestines" ; ce qui a pour effet d'augmenter les capacités de l'étudiant en matière de Hadîth, de le rendre apte à la déduction juridique et de le familiariser avec les ouvrages essentiels de Hadith.

- Bâb al'ilm,

- At-Tahdîr min al-fitan

Livre inscrit au programme

- Muwatta' al-Imâm Mâlik

Références annexes

- Fath al-bâri bi Sharh Sahîh al-Bukhâri

- Al-minhâj bi Sharh Sahîh Muslim b.al-Hajjâj

- Mukhtasar jâmi' bayân al-'ilm wa fadluh

- Al-'awâsim min al-fitan fî sourate al-kahf: Abd al-Hamid Mahmoud Tahâz

Doctrine islamique

Le programme prend soin de présenter une explication argumentée des fondements de la foi avec référence au Coran et à la

Sunna soutenue, par ailleurs, par des preuves rationnelles en vue de consolider la foi des étudiants.

1- Rappel des leçons précédentes

- Croire aux anges
- Croire aux livres (saints)
- Croire en la prédestination et la détermination
- Croire au Dernier Jour

2- L'impact de la Foi sur la vie individuelle et communautaire

Livre inscrit au programme

- Kûbra al-yaqîniyyât al-kawniyya : Muhammad Saîd ramadân al Booti

Références annexes

- Sharh al-'aqîda at-Tahâwiyya : ibn Abi l-'izz al-hanafi
- Al-ibâna 'an usûl ad-diyâna : abu l-Hasan al'Ash'ari
- At-Tawhîd : abû Mansûr al- Mâturîdî
- Al-'aqîda al-islâmiyya wa 'ususuha: Abderahmane Hasan Habannaka al-Maydani
- Allâh yatajalla fi 'asr al-'Ilm : majmû'a min al-'Ulamâ

Jurisprudence de la famille

Le programme vise l'étude de la famille d'une façon détaillée en vue d'approfondir les connaissances de l'étudiant et d'accentuer sa compréhension en matière de Fiqh afin qu'il puisse saisir la richesse des efforts antérieurs, la variété des efforts récents et devenir par là même une référence pour les gens, en matière de fatwa.

1- Introduction:

- a) Le mariage : définition et but

b) Conceptions du mariage chez les non-musulmans

- 2 - La demande en mariage : ses règles
- 3 - Le contrat de mariage : ses conditions
- 4 - Les mariages frappés de nullité : les mariages interdits
- 5 - Les contrats selon le ‘urf (l’usage)
- 6 - La polygamie
- 7 - L’allaitement
- 8 - Les droits conjugaux
- 9 - Le divorce
- 10 - Al’îlâ, az-zihâr, al-li‘ân, al-‘ihdâd

Livre inscrit au programme

- Mudawwanat al-Fiqh al-mâliki : Abderrahman as-Sadek al-Gheryani

Références annexes

- Bidâyat al-mujtahid wa nihâyat al-muqtasid : Ibn Rushd
- Al-Qawânîn al-fiqhiyya : Ibn Juzay
- Al-Mughni : Ibn Qudâma
- Al-Ahwâl al-Shakhsiyya : Muhammad abû Zahra
- Nizâm al-Usra fil-Islâm : Muhammad ‘Aqla

Fondements de la jurisprudence (Fiqh)

Le programme vise à faire connaître les méthodes que les imâms ont utilisées pour établir des lois par référence aux sources originelles, les fondements qu’ils ont considérés comme “ adilla ” des lois ; il vise, de même, à montrer les raisons d’accord ou de désaccord en matière de lois, à faire connaître les règles qui servent de référence en cas d’accord ou de désaccord et ce afin que l’étudiant acquiert les moyens

d'ijtihâd dans des affaires qui se présentent à lui et s'habitue à mettre de l'ordre dans ses idées et arrive à des résultats vrais partant de données justes.

1. Introduction concernant les fondements de la jurisprudence

2. al-Hukm : ses divisions : al-hukm at-taklifi, al-hukm al-wad'i

3. Références en matière de lois :

a) Sources sur lesquelles il y a accord : le Coran, la Sunna, al-Ijmâ' (consensus omnium), al-qiyâs.

b) Sources sur lesquelles il y a désaccord : char' man qablanâ, qawl as-Sahâbî, al-Istihsân, al masâlah al-mursala, al-istishâb, al'urf (l'usage)

4. Al-ahkâm al-Shar'iyya

5. Règles des fondements du Fiqh : leurs rapports avec la langue

Livre inscrit au programme

- Usûl al-Fiqh: Abdelwahâb Khallaf

Références annexes

- Al-Mustasfâ : al-Ghazâli

- Fawâtih al-rahamût d'al-Ansâri, bi Sharh musallam at-thubût d'Ibn Abd al-Chakûr

- Al-Ihkâm fi usûl al-Ahkâm : al-Âmidî

- Nihâyat al-sûl fi sharh minhâj al-usûl : al-Asnawî

- Tanqîh al-Fusûl : al-Qarâfî

- Al-mahsûl : al-Râzî

- Usûl al-Fiqh : Abdal-karim zaydân

- Usûl al-Fiqh : Muhammad Abû Zahra

- Usûl al-Fiqh : wahbat az-zouhayli

Etude analytique de la vie du prophète

Le programme vise l'étude de la vie du Prophète d'une façon analytique, et l'établissement, à partir de la présentation de ses événements et de ses faits, de règles et de principes pratiques qui intéresseront les musulmans dans leur vie individuelle et communautaire, la Sira du Prophète étant considérée comme l'application pratique de l'Islam dans la réalité de la vie.

- 1) Caractéristiques de la personnalité du Prophète
- 2) Caractéristiques de la da'wa et les conditions du dâ'iya
- 3) Cheminement graduel et douceur dans la “ communication ” du message de l'Islâm
- 4) Comportement du Prophète à l'égard de ses compagnons
- 5) Comportement à l'égard de la famille
- 6) Gestion des affaires d'ordre général
- 7) Relations extérieures

Livre inscrit au programme

- Fiqh as-Sîra : Muhammad sa'îd ramadhan al-Bouti

Références annexes

- Sîrat b.Hishân
- Zâd al-Ma'âd : ibn Qayyim al-jawziyya
- Khâtam al-Nabiiyyîn : Muhammad Abu zahra
- Al-Sîra an-nabawiyya : Abû Hasan al-Nadwi
- Fiqh al-Sîra : Muhammad al-Ghazali
- Dirâsa fi-s-Sîra : 'Imad al-din Khalîl

Etude de la prédication (Da'wa)

Le programme aborde la da'wa islamique à travers une optique civilisationnelle ; il définit la théorie générale de la da'wa islamique, présente des exemples pratiques concernant sa dimension civilisationnelle ; il montre, de même, la voie du Prophète dans l'exercice de la da'wa à l'échelle individuelle et communautaire en vue de connaître les caractéristiques de la formation du bon individu et la construction de la bonne société et ce dans le but de rendre l'étudiant apte à accomplir le devoir de la da'wa dans un pays qui a sa spécificité culturelle, sociale et civilisationnelle.

- 1 - Al-Da'wa : définition et but
- 2 - Fondements de la da'wa
- 3 - Voies de la da'wa islamique : affective, rationnelle, sensitive
- 4 - Règles générales concernant la da'wa
- 5 - Styles en matière de da'wa:
 - La sagesse
 - La belle exhortation
 - Discussion avec utilisation de “ la meilleure manière ”
 - Le bon exemple (à suivre)
- 6 - Moyens de la da'wa:
 - Le discours direct: le prône, la conférence, l'étude, le dialogue
 - Le discours écrit: le livre, l'article, la recherche, la nouvelle, le roman
 - Représentation et théâtre
 - Mass médias: leur impact sur la da'wa
- 7 - Caractéristiques de la da'wa et qualités du prédicateur
- 8 - Spécificité de la da'wa en Occident
- 9 – Les difficultés et les moyens de les surmonter

Livre inscrit au programme

- Fiqh al-Da'wa : Abdullah 'Ulwân

Références annexes:

- Fiqh al-da'wa il-Allâh : 'Ali abdelhamid Mahmûd

- Usûl al-da'wa : Abd al-Karim Zaydân

- Qawâ'id ad-da'wa il-Allâh : Hammâm 'Abd ar-rahim saïd

- Ad-da'wa il-Allâh ; usûl wa qawâ'id : Jum'a Amîn

- I'dâd al-dâ'iya al-mihanî : Muslih sayyid bayyoumi

La logique

Le programme présente les règles de la logique formelle et le rôle joué par les musulmans dans sa critique ; de même il vise à mettre de l'ordre dans les idées de l'étudiant ; ce qui va lui permettre d'accéder au dialogue et à la compréhension des termes de la logique utilisés dans le patrimoine islamique.

1. Histoire de la logique et l'impact des musulmans en ce qui concerne sa réglementation

2. Propositions :

- Conception, assentiment ; la démonstration : ses parties ; étude des termes

- Les cinq universaux : le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident

- Les définitions : leurs divisions, la proposition : ses différentes parties, le syllogisme : ses différentes parties, les quatre formes, la contradiction, le contraire

- Critique du syllogisme aristotélicien par Ibn Taymiyya

- Règles de la recherche et de la controverse : la science et son intérêt, la controverse, la polémique, la preuve, l'interdiction, le témoin, l'opposition

Livre inscrit au programme

- 'Ilm al-mantiq: 'Abd al'âl al-Sa'îdî

Références annexes

- Mi'yâr al'ilm: al-Ghazali

- al-Radd 'ala al-mantikiyîn: Ibn Taymiya

- Dawâbit al-Ma'rifa: Abderrahmane Hassan Habannaka al-Maydâni

- Adab al-bahth wa-l-munâzara: Muhammad Muhyi al-Dîn Abdelhamid

Imamat pratique

Etudes pratiques en matière d'imâmat et d'art oratoire

Aumônerie

L'aumônerie est un champ d'investigation vaste et diversifié qui reste néanmoins nouveau dans l'étymologie classique de l'enseignement religieux musulman. Nonobstant les difficultés évidentes que représente son champ d'action, il serait intéressant d'attirer l'attention de l'étudiant sur les matières dites psychologique, sociologique et la matière de droit d'une manière générale.

A - Révision du programme de 1er Année

B - Travaux d'atelier de groupes et mise en pratique

a) conférences

b) prêche du vendredi

- animation de ces travaux par les élèves.

C - Psychologie

- Etude du comportement

- Relationnel

- Etude des états du moi

- Etude de l'âme et de l'esprit

- La morale

D - Introduction

- Etude des procédures du code pénal et du code pénal qui concerne la pénitencière
- Etude de la laïcité
- Valeurs républicaines

Annexe 5

Les hôpitaux:

- Etude de la psychologie du malade
- La bonne parole
- Assistance du malade en phase finale pour la chahâda
- Soutien aux familles

Langue arabe

Le programme vise l'étude de la rhétorique en vue de faire découvrir les caractères spécifiques et les secrets de la langue arabe, de montrer sa beauté ; elle est, en effet, la langue du Coran ; grâce à elle nous saisissons son but et les aspects de son inimitabilité, nous percevons la perfection de son style, l'harmonie de sa composition, sa douceur, sa vigueur.

Cette discipline joue, par ailleurs, un rôle dans l'étude de la littérature (adab) classique et moderne ; elle permet à l'étudiant d'avoir un bon goût littéraire et une bonne expression.

Introduction :

- 1- Naissance de la Balâgha
- 2- Définition de la Balâgha

Etudes de la Balâgha :

a) 'ilm al-ma'âni: al-khabar, al-inshâ, al-ḍikr, al-haḍf (omission), At-taqdîm (inversion), at-ta'rîf (détermination), at-tankîr (indétermination), At-taqyid, al-khurûj 'an muqtâdâ az-zâhir, al-qasr

(restriction), Al-fasl wal wasl (conjonction et disjonction), al-îjâz (concision) wa-l-itnâb (prolixité), al-musâwât.

b) ‘ilm al-bayân: at-tashbîh (comparaison), al-haqîqa wal majâz (sens propre et sens figuré), al-kinâya (métonymie).

c) ‘ilm al-badî‘: al-muhassinât al-ma‘nawiya, al-muhassinât al-lafziyya (ornements de mots)

Livre inscrit au programme:

- ‘Ulûm al-Balâgha: Ahmad Mustapha al-Marâghi

Références annexes:

- Asrâr al-Balâgha wa dalâil al-I‘jâz : Abd al-Qâhir al-Jurjâni

- Al-Balâgha wat-tahlil: Antoine Mas‘ûd al-Bustâni

Langue française

Le programme vise à consolider, à enrichir la langue de l’étudiant, à améliorer son expression dans les domaines de sa spécialité et à acquérir une somme de termes appropriés en relation avec les différentes sciences islamiques.

Livre inscrit au programme:

- Cf. notes du professeur.

Travaux de bibliothèque

- Comment initier l’étudiant à mieux pénétrer dans le monde du livre, dans sa plus grande diversité.

- Préparer l’étudiant aux travaux d’investigations, avec l’aide d’un enseignant spécialisé.

- Mettre en pratique son savoir dans le domaine de la recherche et de la méthodologie.

3^{ème} Année

Matières inscrites au programme

Mémorisation et psalmodie du Coran

Exégèse du Coran

Versets juridiques

Hadiths juridiques

Jurisprudence des transactions

Fondements de la jurisprudence et finalité de la Charî'a

Histoire des écoles de jurisprudence (Fiqh)

Les courants de la pensée islamique

Imamat et Art oratoire

Philosophie occidentale

Traduction

Méthodes de recherche

Travaux de bibliothèque

Mémorisation et psalmodie du Coran

La matière a pour but de permettre grâce à l'acquisition de règles théoriques une mémorisation et une récitation parfaites du Coran considéré comme la référence première en matière de dogme.

1 - **La mémorisation** : elle concerne la sourate “ les femmes ”

2 - **Le Tajwîd** : (parfaite diction du texte sacré)

- révision des études théoriques

- études pratiques

Exégèse du Coran

Le programme vise à rapprocher les sens du Coran de l'étudiant, à lui permettre l'accès à la méthodologie scientifique en matière d'exégèse, à l'habituer à établir le lien entre le texte coranique et la réalité civilisationnelle, à lui faire connaître les figures de rhétorique qui s'y trouvent ainsi que les preuves rationnelles ; ce qui le rend apte à l'expliquer.

Explication de la partie N° 29 (de la sourate “ al-mulk ” à la sourate “ al-mursalât ”)

Livre inscrit au programme

- at-Tahrîr wat-Tanwîr : Muhammad Tahir ben Achour

References annexes

- Tafsîr ibn Kathir, Tafsîr al-Qurtubî

Versets juridiques

Le programme vise à montrer à l'étudiant la manière d'établir les lois à partir du noble Coran, les efforts des savants anciens et modernes effectués dans ce domaine, et l'importance de leurs efforts en matière

de jurisprudence fondés sur les versets juridiques ; ce qui va lui permettre d'acquérir la faculté d'établir les lois en matière de jurisprudence directement à partir du noble Coran.

Présentation de quelques versets coraniques comprenant des éléments juridiques et couvrant toutes les recherches en matière de jurisprudence, versets extraits des sourates suivantes : Al-Fâtiha, al-Baqara, âl-'Imrân, an-Nisâ', al-Mâ'ida, al-An'âm, al-Anfâl, an-Nahl, an-Nûr, Luqmân, al-'Ahzâb, Saba', al-Hujurât, Al-Mujâdala, al-wâqi'a, al-Jumu'a.

Livre inscrit au programme

- Tafsîr âyât al-Ahkâm : Muhammad 'Ali as-Sâbûni

Références annexes

- Ahkâm al-Qur'ân : Abou Bakr Ibn al-'Arabi

- Ahkâm al-Qur'ân : al-Jassâs

- Al-Jâmi' li ahkâm al-Qur'ân : al-Qurtubi

- Adwâ' al-Bayân : Muhammad Amine ash-Shanqîti

- Tafsîr âyât al-ahkham : Muhammad Ali as-Sâyis

- At-Tahrir wat-Tanwîr : Muhammad Tahir ben 'Achour

Hadîths juridiques

Le programme entreprend l'étude d'une somme de hadîths comprenant des hadîths juridiques et ce en vue de montrer à l'étudiant les moyens permettant l'établissement de statuts juridiques; ce qui lui donne la faculté de pratiquer ce genre de travail et de mieux connaître la voie suivie par le Prophète en matière de législation.

Livre inscrit au programme

- Fiqh al-hadith : Noureddine 'Itr

Références annexes

- Muwatta' al-imâm Mâlik
- Nayl al-awtâr: ash-Shawkâni
- Ihkâm al-ahkâm sharh 'umdat al-ahkâm: Ibn Daqîq al-'Îd
- Subul as-Salâm: as-San'ani

Jurisprudence des transactions

Le programme vise une étude détaillée de la jurisprudence des transactions considérée comme une partie de la jurisprudence islamique, l'examen des causes de divergences des jurisconsultes concernant plusieurs cas et l'établissement des règles qui s'y rapportent. Il permet, par ailleurs, à l'étudiant d'aborder plusieurs cas auxquels sont confrontés les musulmans et ce dans le but de sauvegarder les intérêts des gens

- 1) al-Buyû' (ventes)
- 2) al-ijâra (location et bail)
- 3) al-Qirâd (emprunt)
- 4) al-musâqât (fermage d'une implantation)
- 5) al-Sharika (société)
- 6) al-Shuf'a (préemption)
- 7) al-Qisma (partage)

Livre inscrit au programme

- al-Fiqh al-mâlîki wa-adillatuh : al-Habib Ibn Achour

Références annexes

- Mulakhas al-ahkâm ach-char'îya: Muhammad Muhammad Amer
- al-Kâfî fi fiqh ahl al-Madîna : Ibn 'abd al-Bar
- Bîdâyat al-mujtahid : Ibn Rushd
- Mudawwanat al-Fiqh al-mâlîki : Abderrahman al-sâdek al-Gheryani

Fondements de la jurisprudence et finalité de la Charî'a

Le programme vise à faire connaître les méthodes que les imâms ont utilisées pour établir des lois par référence aux sources originelles, les fondements qu'ils ont considérés comme " adilla " des lois ; il vise, de même, à montrer les raisons d'accord ou de désaccord en matière de lois, à faire connaître les règles qui servent de référence en cas d'accord ou de désaccord et ce afin que l'étudiant acquiert les moyens d'ijtihâd dans des affaires qui se présentent à lui et s'habitue à mettre de l'ordre dans ses idées et arrive à des résultats vrais partant de données justes.

Par ailleurs l'étude des buts de la Charî'a montre à l'étudiant que la Charî'a vise, par l'établissement des lois, les intérêts des gens conformément à la sagesse divine, de même elle dévoile les secrets de la législation islamique et les méthodes des mujtahids et leur recours aux buts de la Charî'a dans leur Fiqh.

I - Fondements du Fiqh :

- Règles des fondements du Fiqh : leurs rapports avec la législation

II - Buts de la Charî'a:

1^{ère} partie : affirmation des buts de la Charî'a

2^{ème} partie : buts généraux de la Charî'a

3^{ème} partie : buts du Tashrî' (législation) concernant les différentes transactions

Livre inscrit au programme

- Maqâsid al-Charî'a al-Islâmiyya: Muhammad Tâhir b. Achour

Références annexes:

- Al-Qawâ'id : al-'izz ben Abd as-Salâm

- Al-Muwâfaqât : al-Shatibi
- Al-Furûq : al-Qarâfi
- Maqâsid al-Charf'a: Allal al-Fâsi
- Nazariyyât al-maqâsid 'inda l'imâm al-Shâtibi : Ahmad ar-Raysûni

Histoire des écoles du Fiqh

Le programme s'intéresse à la naissance des écoles du Fiqh, à leurs caractéristiques, à leurs principes en ce qui concerne la déduction des règles légales ; il montre par ailleurs aux étudiants les causes des divergences des jurisconsultes (faqihs) et ce en vue d'élargir le champ de leurs connaissances, développer l'esprit de tolérance et rejeter le fanatisme.

- 1) Introduction : Définition du Fiqh
- 2) Naissance et évolution du Fiqh
- 3) Facteurs qui ont contribué à la naissance des écoles du Fiqh
- 4) Naissance et caractéristiques des écoles du Fiqh
- 5) Sources du Fiqh

Livre inscrit au programme

- Ta'rîkh at-Tashrî' al-islâmi: abdelkarim Zaydân

Références annexes:

- Târikh at-tashrî' al-islâmi wa masâdiruhu: Muhammad Sallâm madkûr
- Al-Fiqh al-islâmi: Muhammad yousef Moussa
- Al-Madkhal al Fiqhi al-'âmm: Mustafa Ahmed az-Zarqa
- Al-Madkhal li dirâsat al-Fiqh al-islâmi : Muhammad Mustafa Chalabi
- Falsafat at-tashrî' al-islâmi : Subhi Mahmasâni
- Ta'rîkh al-Fiqh al-islâmi: Muhammad Ali as-Sâyis

Les courants de la pensée Islamique

Le programme aborde la question des causes internes et externes de la naissance des firaq dans l'histoire musulmane ; il éclaire les principes de ces firaq, leurs opinions politiques, les causes de leurs divisions et montre leurs méthodes concernant la compréhension du noble Coran, ainsi que leur attitude à l'égard de la Sunna ; ce qui va aider l'étudiant à avoir une meilleure compréhension de l'histoire des firaq et une perception du degré de leur participation à l'activité de la pensée musulmane.

- 1) Les firaq dans l'histoire musulmane
- 2) La Fitna : Son impact sur l'apparition des firaq
- 3) Les kharigites
- 4) Les Chi'ites
- 5) Les mu'tazilites
- 6) L'ash'arisme
- 7) Le mâturidisme

Livre inscrit au programme

- Maḍâhib al-islamiyyîn: Abderrahmane Badawi

Références annexes

- Maqâlât al-islamiyyîn: al-Ash'ari
- Al-Milal wa n-Nihal : al-Shahrastani
- Al-Fisal fi l-milal wa l-ahwâ wa n-nihal : Ibn Hazm
- Fi Usûl ad-Dîn : Ahmad Mahmûd Subhi
- Dirâsat al-Firâq fi ta'rih al-muslimîn : Ahmad Muhammad Ahmed Jali
- Nash'at al-Ash'ariyya wa tatawwuruha: Jalel Morci
- Muhâdarât fi l-Firaq wal madâhib: Mohamed Fadhel LAFI

Imamat et art oratoire

Le programme vise à montrer l'importance de l'imamat et la place de l'imam, à exposer ses qualités et les conditions de l'accession à cette fonction ; il vise, de même, à présenter les principes et les règles de l'art oratoire quelques aspects de son histoire, de son évolution et des exemples variés d'allocutions ; ce qui va permettre à l'étudiant de maîtriser cet art en vue d'accomplir sa fonction ; la réussite en la matière est liée à deux questions : la qualité des connaissances et l'art de les communiquer. Une large place est faite, par ailleurs, aux études pratiques.

- Présentation de l'imamat et de l'art oratoire
- Qualités de l'imam et conditions d'accéder à l'imamat
- Le style oratoire
 - a) Les facteurs de réussite de l'allocution
 - b) La prononciation
 - c) Formation de l'orateur
 - d) Adab de l'orateur
 - e) Les piliers de l'allocution
 - f) Présentation de l'allocution
 - g) Exemples variés d'allocutions
- L'art oratoire : ses variétés
- Histoire de l'art oratoire
 - a) L'art oratoire avant les arabes
 - b) L'art oratoire chez les arabes
 - c) Allocutions du Prophète, Paix et Salut sur lui
 - d) Quelques modèles d'allocutions

Livre inscrit au programme

- Al-Khatâba wa i'dâd al-Khatîb : Abd al-Jalil Chalabi

Philosophie Occidentale

Les cours portent sur la naissance de la philosophie en Grèce et son développement. Ils permettent de mieux comprendre les fondements mêmes de la pensée occidentale. Vers le milieu de l'année, on indique les liens qui se sont tissés entre la philosophie arabe, Platon et Aristote. On arrive ainsi en fin d'année à des cours sur l'art, le travail et la technique. Ceux-ci offrent l'occasion d'une interrogation sur le monde contemporain.

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Références annexes

- La République de Platon
- La Métaphysique et La Physique d'Aristote
- Les Confessions de saint Augustin
- Des extraits significatifs de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin
- Des extraits significatifs des Essais de Montaigne
- Les Méditations et Le Discours de la Méthode de Descartes
- Les Nouveaux essais sur l'entendement humain de Leibniz
- Les Prolégomènes et des extraits significatifs de La Critique de la raison pure de Kant
- Des extraits significatifs de L'Esthétique de Hegel
- Des extraits significatifs du Cours de philosophie positive d'Auguste Comte
- Le Manifeste du Parti Communiste de Marx et Engels

- La Généalogie de la morale et Par-delà le bien et le mal de Nietzsche
- Les deux sources de la morale et de la religion de Bergson
- L'existentialisme est un humanisme de Jean-Paul Sartre
- La lettre sur l'humanisme et Qu'appelle-t-on penser ? de Martin Heidegger
- Ontologie de textes philosophiques XVIII et XIXème siècles
- Histoire de la pensée philosophique contemporaine
- La civilisation des Arabes : Gustave LE BON

Traduction

Le programme vise dans une première étape à enseigner à l'étudiant les principes et les règles de la traduction et dans une seconde étape à l'amener à traduire des textes extraits d'ouvrages islamiques.

Traduction de textes ayant trait à la Charî'a islamique, aux sciences coraniques, à la doctrine islamique.

I – Introduction :

1. Exercices de base
2. Grammaire
3. Lexique

II – Traduction :

1. Traduction de textes se rapportant aux sources de la Charî'a
2. Traduction de textes se rapportant aux sciences coraniques
3. Traduction de textes se rapportant à la doctrine islamique

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Méthodologie de recherche

Le programme vise à habituer l'étudiant à la recherche en vue de l'amener à tirer profit des sources, des ouvrages de référence, des bibliographies.

- Introduction : place de la science et des savants en Islam.
- Bibliographie et conditions de la préparation de la recherche.
- Pourquoi enseigner la méthodologie?
- Méthodes de la recherche scientifique.
- Domaines et moyens de la recherche scientifique.
- Conditions de la recherche scientifique.
- Bibliothèque : aspect technique.
- Etapes de la réalisation de la recherche.

Livre inscrit au programme

- al-jadīd fi kitābat al-buhūt al-'ilmiyya wa r-rasâ'il al-jāmi'iyya :
Mohamed Fadhel LAFI

Références annexes

- Kayfa taktub bahtan jāmi'iyyan : Ahmed Chalabi
- Manhaj al-baht fi d-dirāsāt al-islamiyya ta'lifan wa tahqīqan :
fârūq hamāda
- Tashīh al-kutub wa sun' al-fahāris al-mu'jama wa kayfiyat dabt
al-kitāb : Ahmad Chaker
- Adwa' 'ala l-baht wa l-masādir : Abderrahman 'Amīra
- Tahqīq an-nusūs wa nashruha : Abdessalam Hārūn
- Lamahāt fi l-baht wa l-maktaba : 'Ajjaj al-Khatīb

Travaux de bibliothèque

- Comment initier l'étudiant à mieux pénétrer dans le monde du livre, dans sa plus grande diversité
- Préparer l'étudiant aux travaux d'investigations, avec l'aide d'un enseignant spécialisé
- Mettre en pratique son savoir dans le domaine de la recherche et de la méthodologie

4^{ème} Année

Matières inscrites au programme

Mémorisation et psalmodie du Coran

Jurisprudence (fiqh) comparée

Droit de succession

Jurisprudence (fiqh) des priorités

Histoire des religions

Le soufisme

Imamat et Art oratoire

Sciences humaines:

- Psychologie sociale
- Communauté européenne
- Institutions françaises

Traduction

Séminaire

Mémoire de fin d'études

Mémorisation et psalmodie du Coran

La matière a pour but de permettre grâce à l'acquisition de règles théoriques une mémorisation et une récitation parfaite du Coran considéré comme la référence première en matière de dogme.

- 1- La mémorisation : elle concerne la sourate “ al Mâ'ida ”
- 2- Le Tajwîd (récitation parfaite du Coran)
 - Révision des études théoriques
 - Etudes pratiques

Jurisprudence comparée

Le programme vise à montrer l'importance des études comparées en matière de Fiqh, les causes de divergence des “ faqihs mujtahids ”, les caractéristiques de leurs choix en matière de Fiqh et ce en vue d'initier l'étudiant à l'ijtihâd et de lui permettre de percevoir à travers des questions et des cas concrets de Fiqh l'aptitude du Fiqh islamique au changement et son adaptation au lieu et au temps.

- Importance du Fiqh comparé
- Causes de divergence des faqihs (jurisconsultes) et règles de la divergence.
 - Exemples et applications comparés en matière de Fiqh:
 - a) Affirmation de l'intention (niyya) en matière de jeûne
 - b) Calcul de la valeur en matière d'aumône légale (zakât)
 - c) Le mariage : définition, statut, ses piliers, ses formes
 - d) Divorce : ses conditions
 - e) Les règles de la répudiation révocable (raj'a), les règles du mariage licite après répudiation “ at-tahlîl ”
 - f) Le droit de garde “ Al-hadâna ”

g) Conditions dites ju'liyya en matière de contrat

h) Délit de qadf (diffamation) : dépôt de plainte, sanction

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Références annexes

- Bidâyat al-mujtahid wa nihâyat al-muqtasid : Ibn Rushd

- Raf' al-malâm 'an al-a'imat al-a'lâm : Ahmad b.Taymiyya

- Muhâdarât fil fiqh al-muqâran : Muhammad Saïd Ramadhan al-Boofî

- Masa'il fil fiqh al-muqâran : Hâchim Jamîl

- Adab al-ikhtilâf fil-islâm : Taha Jâbir al-'ulwâni

Droit de succession

Le programme vise à permettre à l'étudiant de connaître le droit de succession et ainsi de le sauvegarder

1) définition de l'héritage

2) sa légitimité et son importance

3) piliers de l'héritage

4) causes et empêchements de l'héritage

5) répartition de l'héritage

6) étude comparative : jurisprudence (fiqh) islamique et droit français

Livre inscrit au programme

- Al-mawârîf fi ch-Charî'a l-islâmiyya : Muhammad Ali Sâbûni

Références annexes

- Sharh muntahâ al-irâdât, Mansour b.Yûnis al-bahhuti

- Al-mîrât al-câdil : Ahmed Al-cajûz

- Al-mawârîf wa-lwasâyâ fi-ch-Charî'a al-islâmiyya : Hamza Abu Fares

Jurisprudence des priorités

Le programme a pour objet de montrer la nature de la science des priorités, son importance, le besoin des musulmans d'y recourir, ses rapports avec le Fiqh général, les buts de la Shari'a et la science des muwâzanât, enfin son rôle pour faire sortir le musulman des affaires individuelles, de détails et l'amener à percevoir des questions globales, de groupes.

- 1) Science des priorités : Définition et importance
- 2) Ouvrage de science des priorités
- 3) Science des priorités à l'intérieur du patrimoine du Fiqh musulman
- 4) Besoin qu'éprouvent les musulmans en matière de science des propriétés
- 5) Rapports de la science des priorités avec la science des muwâzanât
- 6) Rapports de la science des priorités avec la science des maqâsid
- 7) Rapports de la science des priorités avec la science des Textes (nusûs)
- 8) Rapports de la science des priorités avec l'utilité (maslaha)
- 9) Domaines des priorités:
 - a) Priorités dans le domaine de la science et de la pensée
 - b) Priorités dans le domaine de la fatwa et de la da'wa
 - c) Priorités dans le domaine de l'action
 - d) Priorités dans le domaine des interdits
 - e) Priorités dans le domaine de la réforme

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur.

Références annexes

- Qawâ'id al-ahkâm fî masâlih al-anâm : Al-'Izz b.Abdelssalâm
- Sharh al-Qawâ'id al-Fiqhiyya : Ahmad b.cheikh Muhammad az-Zarqâ
- Fiqh al-awlawiyyât : Youssouf al-Qaradâwi
- Ta'îl al-ahkâm: Muhammad Mustapha Chabli
- Ach-Charî'a al-islâmiyya wa fiqh al-muwâzanât: Abdallah al-Kamâli
- Ta'sîl fiqh al-muwâzanât: Abdallah al-Kamâli

Histoire des religions

Le programme a pour objet l'histoire de la naissance et l'expansion des religions dans le monde ; il présente dans une étude comparative leurs doctrines, leurs sources en matière de connaissance et leurs lois afin que l'étudiant puisse en avoir une vue détaillée et connaître la carte des religions surtout en ce qui concerne l'Europe ; ce qui va le rendre apte à avoir des rapports avec les différentes religions et cultures à l'intérieur de sa société et par là même accomplir sa fonction :

- 1) La divinité dans les représentations religieuse et philosophique
- 2) Définition de la religion
- 3) Naissance et expansion des religions
- 4) Les religions monothéistes
 - a. Le judaïsme
 - b. Le christianisme
 - c. L'islam
- 5) Les religions païennes
 - a. L'hindouisme

- b. Le bouddhisme
- c. Le sikh
- d. Le jinisme
- e. Le taoïsme
- f. Le confucianisme

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Références annexes

- al-Jawâb as-Sahîh liman baddala dîn al-Masîh : Ibn Taymiyya
- Izhâr al-haqq : Rahmat Allat al-Hindi
- Adyân al-Hind al-kubrâ : Ahmad Chalabi
- Muhâdarât fin-Nasrâniyya : Muhammad Abû Zahra
- Al-Dîn : Muhammad Abdallah Dirâz
- Muqaddima manhajiyya fi ta'rikh al-adyân al-muqârana :
Mohamed Fadhel LAFI
- Les dix commandements : Joseph Sitruk et autres
- Histoire et diversité des cultures : UNESCO
- Histoire de Dieu : Marcel Ruby
- Religion, rites et mutations : Noureddine TOUABLI

Le soufisme

Le programme vise à donner un aperçu concernant la naissance, les fondements du soufisme ainsi que la polémique soulevée à son propos en tant qu'orientation visant l'éducation de l'âme et des mœurs.

- 1) Définition du soufisme
- 2) Naissance du soufisme ; les soufis célèbres

- 3) Tendances dans le soufisme
- 4) Education spirituelle : ses règles
- 5) Livres et épîtres célèbres en matière d'éducation spirituelle
- 6) Histoire du soufisme en France : ses principales écoles
- 7) Etudes concernant le soufisme en France
- 8) Livres de soufisme traduits en français

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Références annexes

- Ruba'iyât : Jalâl ed-dine al-Rûmi
- Al-futûhat al-makkiya : Ibn 'Arabi
- Qawa'id as-sûfiya : Ahmed Zarûq
- Ihya' 'ulûm a-ddine : Abu Hamed al-Ghazâli
- Qu'est-ce que le soufisme : Martin LINGS

Imamat et art oratoire

Le programme vise à montrer l'importance de l'imamat et la place de l'imam, à exposer ses qualités et les conditions de l'accession à cette fonction ; il vise de même à présenter les principes et les règles de l'art oratoire, quelques aspects de son histoire et de son évolution et des exemples variés d'allocutions ; ce qui va permettre à l'étudiant de maîtriser cet art en vue d'accomplir sa fonction ; la réussite en la matière est liée à deux questions : la qualité des connaissances et l'art de les communiquer.

A – Rappel des introductions théoriques concernant l'art oratoire

B – Etudes pratiques en matière d'imâmât et art oratoire

Livre inscrit au programme

- Al-Khatâba wa i'dâd al-Khatîb : Abd al-Jalil Chalabi

Sciences humaines

Cette discipline comporte trois matières indépendantes qui visent à permettre à l'étudiant d'acquérir une vue globale qui lui sera utile dans sa vie pratique, à savoir la connaissance des spécificités psychologiques de la société, l'histoire de sa formation, les bases de sa pensée, les lois qui organisent sa vie, la philosophie qui a été à la base de sa construction.

- Psychologie sociale
- Communauté européenne
- Institutions françaises

I - Psychologie sociale

Le programme s'intéresse aux spécificités psychologiques des sociétés à leurs interactions psychologiques ; il vise par ailleurs à rendre l'étudiant capable d'établir des rapports avec les groupes et les sociétés du point de vue psychologique, sur des bases scientifiques solides.

- 1) Introduction à la psychologie et à la sociologie
- 2) Apport des autres sciences à la psycho-sociologie
- 3) Méthodes de la psycho-sociologie
- 4) Caractéristiques de la constitution psycho-sociologique de la famille
- 5) Spécificités psycho-sociologiques des sociétés urbaine et rurale
- 6) Interaction psychologique entre les individus et les groupes
- 7) Interaction des groupes sur le plan psycho-ethnique, religieux, au sein de la société plurielle
- 8) Traitement des maladies psychiques et sociales vu à travers la culture islamique

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Références annexes

- Usûl ‘ilm an-nafs wa tatbîqâtuhu : Fâkhir ‘Âqil
- Mu‘jam ‘ilm an-nafs : Fâkhir ‘Âqil
- At-Tashrîh al-wazîfi an-nafsi : Ahmad ‘ukâsha
- ‘Ilm an-nafs at-Takwînî : ‘Abdelhamid al-hâshimi
- Al-mukhaddirât wa-aṭaruha fi-l-hayât an-nafsiyya li-l-insân : Abdelhamid al-Hâshimi
- Al-mu‘jam at-tibbi al-muwahhad : Ittihâd al-atibbâ’ al‘arab
- Les cinq leçons de psychanalyse : S.Freud
- Introduction à la psychologie générale : Adler Young
- Surveiller et punir : Michel Foucault

II - Communauté Européenne

Le cours décrit les relations entre l’Europe et le monde islamo-arabe au cours des siècles. Depuis l’époque des assyriens et des rois de Babylone, en Mésopotamie, des pharaons en Egypte et des abbassides, le Nord, l’Est et le Sud de la Méditerranée ont toujours été reliés par les transferts scientifiques, technologiques, littéraires, culturels en un mot. Nos étudiants sont en mesure d’apprécier cette double culture qui montre l’interaction des deux civilisations.

Nonobstant les écarts, qui séparent le concept fondamental de ces deux cultures, on analysera l’étude des sociétés européennes et du modèle français qui a proclamé la Liberté, l’Egalité, la Fraternité et a abouti à la loi de 1905 établissant la séparation de l’église et de l’état, dans une société laïque caractérisée par le pluralisme culturel et culturel.

1) Etude du concept d'association loi 1901 et des amendements de cette loi

2) Relations entre les différents groupes religieux et intellectuels: modèle pour le dialogue

3) Les structures socio-culturelles et politiques européennes et l'insertion de l'islam en Europe

4) Histoire des relations méditerranéennes depuis l'antiquité jusqu'à aujourd'hui

5) Histoire comparée de l'orientalisme et de l'occidentalisme

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Références annexes

- Introduction à la sociologie générale : Alain Touraine

- Introduction à la pensée sociologique contemporaine : Alain Bourdieu

- Ce que l'occident doit aux arabes d'Espagne : Juan Vernet

III - Institutions françaises

Le programme vise à étudier le changement du régime politique français et à mettre en lumière les grands principes de la révolution, modèle des sociétés européennes:

1) Concept de royauté et de régime républicain

2) Autour de la notion de propriété privée comme modèle catégoriel

3) Couches sociales

4) Les institutions : Parlement, Sénat, Conseil constitutionnel

5) Définition des trois pouvoirs : leurs rapports (étude analytique du concept de pouvoir législatif, de pouvoir exécutif et de pouvoir judiciaire)

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Références annexes

- Histoire de la France contemporaine

- Histoire des institutions et des régimes politiques de la France :
J.J Chevallier, Guy Carcassonne, Olivier Duhamel

- Précis de recomposition politique : Yves Michaud

Traduction

Le programme vise à amener l'étudiant grâce à une maîtrise progressive de la traduction, une meilleure perception de certaines notions théologiques, de certains concepts philosophiques et une acquisition d'une terminologie spécifique, à une lecture plus aisée d'ouvrages concernant soit l'islam, soit le christianisme ou le judaïsme et par là même d'avoir la possibilité de discuter, de dialoguer avec l'Autre, qu'il soit musulman, chrétien ou juif. Le dialogue en la matière n'est-il pas un des éléments caractéristiques d'une société démocratique, ouverte et tolérante ?

I – Introduction

Traduction de textes d'exégèse coranique extraits de al-Tabari, al-Baydâwî, al-Râzî

II – Traduction du CORAN : étude comparative et critique de certaines traductions concernant tel ou tel verset ou tel ou tel ensemble de versets du Coran

III – Traduction de textes extraits des œuvres d'al-Ash'arî, al-Baghdâdi, Ibn Hazm, al-Ghazâlî, Ibn Khaldoun, ou de Mu'tazilites

IV – Traduction de textes extraits des œuvres d'al-Farâbî, Ibn Sîna, Ibn Rushd

Livre inscrit au programme

- Cf. notes du professeur

Séminaire

Présentation d'une analyse critique de la crise intellectuelle dans le monde arabe et musulman, des moyens d'en sortir et ce en partant du programme concernant la culture musulmane ; ce qui va permettre à l'étudiant de comprendre les problèmes posés.

Mémoire de fin d'études

L'étudiant choisit en 3^{ème} année le sujet de mémoire de fin d'études ; après rédaction d'un plan qui sera présenté au conseil scientifique et acceptation par celui-ci, l'étudiant entreprend alors la rédaction de son sujet ; il sera dirigé par un enseignant qui sera désigné par le directeur de l'Institut. Il soutiendra son sujet après avoir passé les examens de fin de 4^{ème} année.

NOTA BENE:

La délivrance du certificat de fin d'études dépend de l'achèvement d'une année de stage.

Moyens d'accès طُرق الوصول إلى المعهد

Méτρο et bus:

- ligne 7, Arrêt : JUSSIEU ou Place Monge
- ligne 10, Arrêt : JUSSIEU
- Autobus : 67, arrêt Buffon – La Mosquée
- Autobus : 47, arrêt Place Monge

Adresse عنوان المعهد

**Institut al-Ghazâli
de la Mosquée de Paris
5 Place du Puits de l'Ermité
75005 Paris**

Renseignements للاستعلامات

- Direction : 01 45 35 74 60
- Institut : 01 45 35 70 08
- Fax : 01 45 35 16 23

Internet : www.mosquee-de-paris.net
E-mail : rectorat@mosquee-de-paris.net

Heures d'ouverture الدوام الإداري للمعهد

**Du Lundi au Vendredi
de 9H00 à 12H00 – 14H00 à 17H00**